

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1050

Société :

R.TM (14677)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL - A. Z. LAKIC AB. Z. EL K. B. T. M

Date de naissance :

1950

Adresse :

14, Rue ATHENE CASA

Tél. : 0662347962

Total des frais engagés :

6350

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

El A. Z. LAKIC
Professeur Aggrégée
Pneumod-Phisiologie
Allergologue

Date de consultation :

25 JAN. 2023

Nom et prénom du malade :

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Gen. Respiratoire + Geste chronique

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Le : 24/01/2023

El A. Z. LAKIC
Enseignant(e)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES HONORAIRE				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
02-07-2023			PEC	<p>Barbara BENJELLOUN Professeur Aggrégée Pharmaco-Physiologue Allergologue</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
	25533412
D	00000000
	00000000
	35533411
	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Clinique Ain Borja Casablanca
مصحة عين برجة الدار البيضاء

Casablanca, le

02/01/23

M. EL AZRAK ABDELKRI
Né le : 01/07/1950

CAB22L31155721

MR AZRAK ABDELKRI

Dérage sanguin :

IG E total

IG E spécifique + P'aspegs, RBC

ANEST (P+C)

Ac anti nucéolaires

= = SS A, SS B

= = DNA

= = CCP

FR



Signature
Hassane BENELLOUM
Professeur allergologue
Pneumo-allergologue
Allergologue
Professeur allergologue

Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
 Biologie moléculaire
 Biologie Spécialisée
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prénatal



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 2301030058

Mr Abdelkrim EL AZRAK

Demande N° 2301030058
 Date de l'examen : 03-01-2023
 Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	IgE totales	B270	B
	AC Anti-CCP	E350	E
	Ac anti-DNA	E300	E
	Ac anti-antigènes solubles	E750	E
	FACTEURS RHUMATOÏDES IgM	E300	E
	AC ANTI-CYTOPLASME DES POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES (ANCA)	E350	E
	Identification (MPO - PR3)		
	Viral CNS	E2500	E
	Aspergillus fumigatus - IgE Spécifiques	E750	E
	FACTEURS RHUMATOÏDES IgA	E400	E
	Ac anti-Nucléaire	E300	E

Total des B : 270

TOTAL DOSSIER : 3350 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : six mille trois cent cinquante dirhams DH



ac 4469

Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,
 Prénoms et les Dates des Analyses.



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction

Mr Abdelkrim EL AZRAK

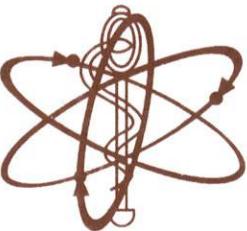
Né(e) le : 01-01-1950

Dossier N° : 2301030058

Date de l'examen : 03-01-2023

Prélevé le : 03-01-2023 en externe

Édité le : 09-01-2023



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : HANANE BENJELLOUN

Adresse :

Page 1 / 4



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

AUTO-IMMUNITE

Echantillon primaire : Sérum

100

Moucheté

AAN par IF

Aspect de la fluorescence

Un titre supérieur ou égal à 160 est considéré significatif et doit faire l'objet d'une recherche des spécificités anti-ADN natif et anti-anticorps solubles nucléaires.

Cette recherche manque de sensibilité pour la mise en évidence des anti-synthétase (anti-JO1) et il convient de les rechercher spécifiquement en cas de suspicion clinique.

Des discordances peuvent également être observées en cas de présence d'un anti-TRIM21 (SSA-RO52), non détecté par cette méthode.

Passage à une dilution de dépistage à 160 à compter de Novembre 2022

Interprétation : [UI/ml] <100 : Négative , [UI/ml] > 100 : Positive

Ac anti-DNA IgG

(EliA dsDNA (Thermo Fisher Scientific))

8.3 UI/ml

Interprétation :

< 10 IU/ml : Négatif

10 – 15 IU/ml : Taux limite

> 15 IU/ml : Positif

AC Anti-CCP

(EliA CCP, second generation antigen (Thermo Fisher Scientific))

0.8 U/ml (<7.0)

Interprétation :

< 7 U/ml : Négatif

7 – 10 U/ml : Taux limite

> 10 U/ml : Positif

AUTO-ANTICORPS ANTI-ANTIGENES NUCLEAIRES SOLUBLES (ENA TITRAGE) (FEIA):



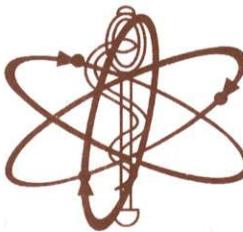
Angle Bd. Anoual-Bd d'Alexandrie, Quartier des Hôpitaux-Casablanca - Tél.: 05.22.86.03.36 / 06 59 27 33 92 - Fax : 05.22.86.04.97

05 22 86 04 97 / 05 22 86 03 36 - الهاتف : 06 59 27 33 92 - 05 22 86 03 36 - المfax : 05 22 86 04 97

laboratoire-anoual@outlook.fr Site web : www.labanoual.ma - ICE N° 001703721000037 - INP: 093000883

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Mr Abdelkrim EL AZRAK

Né(e) le : 01-01-1950

Dossier N° : 2301030058

Date de l'examen : 03-01-2023

Prélevé le : 03-01-2023 en externe

Édité le : 09-01-2023

DR : HANANE BENJELLOUN

Adresse :

Page 2 / 4



ACCRÉDITATION
N° 8-3245

Portée disponible sur

EIA Phadia 250 (Thermo Fisher Scientific)

SSA/Ro (60 kDa, 52 kDa)

SSB/La

Sm (SmD3)

U1RNP

Scl70

Jo-1

Centromère CENP-B

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par

0.5	U/ml	(<7.0)
<0.1	U/ml	(<7.0)
0.7	U/ml	(<7.0)
0.3	U/ml	(<5.0)
<0.1	U/ml	(<7.0)
<0.1	U/ml	(<7.0)
<0.1	U/ml	(<7.0)

Interprétation:

< 5 ou < 7 U/ml : Négatif

5 ou 7 – 10 U/ml : Taux limite

> 10 U/ml : Positif

FACTEURS RHUMATOÏDES IgA :

(EIA RF IgA (Thermo Fisher Scientific))

Interprétation :

< 14 IU/ml : Négatif

14–20 IU/ml : Taux limite

> 20 IU/ml : Positif

3.50 IU/ml (<14.00)

FACTEURS RHUMATOÏDES IgM :

(EIA RF IgM (Thermo Fisher Scientific))

42.00 IU/ml (<3.50)

Interprétation :

< 3.5 IU/ml : Négatif

3.5–5 IU/ml : Taux limite

> 5 IU/ml : Positif

AC ANTI–CYTOPLASME DES POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES (ANCA: MPO – PR3) :

AC ANTI–MPO

(EIA MPO (Thermo Fisher Scientific))

<0.30 IU/ml (<5.00)

Interprétation :

< 3.5 IU/ml : Négatif

3.5–5 IU/ml : Taux limite

> 5 IU/ml : Positif

AC ANTI–PR3

(EIA PR3 (Thermo Fisher Scientific))

<0.70 IU/ml (<3.00)

Interprétation :

< 2 IU/ml : Négatif

2–3 IU/ml : Taux limite

> 3 IU/ml : Positif



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction

Mr Abdelkrim EL AZRAK

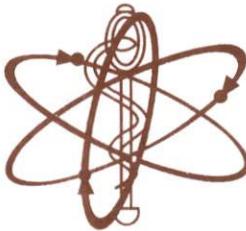
Né(e) le : 01-01-1950

Dossier N° : 2301030058

Date de l'examen : 03-01-2023

Prélevé le : 03-01-2023 en externe

Édité le : 09-01-2023



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : HANANE BENJELLOUN

Adresse :

Page 3 / 4



ACCRÉDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC]

BIOLOGIE MOLECULAIRE

AMPLIFICATION GENIQUE ET HYBRIDATION MOLECULAIRE

Détection des pathogènes par PCR-multiplex et hybridation sur Puce (HybriSpot12).

Nature du prélèvement: Crachat

Résultat: Absence de détection d'agents pathogènes

Pathogènes : Influenza virus, Adenovirus, Bocavirus, Coronavirus, Metapneumovirus, Parainfluenza virus, Respiratory Syncytial Virus (Subtype A and Subtype B), Rhinovirus, Enterovirus, Bordetella pertussis, Bordetella parapertussis and Mycoplasma pneumoniae.

Etapes: – Extraction de l'ADN/ ARN.

- PCR en multiplex.
- Hybridation du produit de PCR sur la puce Respiratory Flow et automate HybriSpot 12.
- Analyse des résultats.

ALLERGIE

DOSAGE D'IgE SPECIFIQUES

IgE totales

(ECLIA – COBAS 6000® Roche)

7.9 UI/mL (<100.0)

ANALYSES TRANSMISES

Aspergillus fumigatus – IgE Spécifiques : ⁽¹⁾

Analyse transmise à un laboratoire externe. Merci de voir le compte rendu ci-joint.



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction

Mr Abdelkrim EL AZRAK

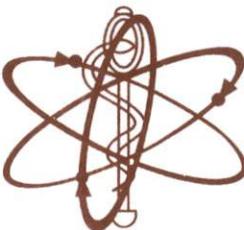
Né(e) le : 01-01-1950

Dossier N° : 2301030058

Date de l'examen : 03-01-2023

Prélevé le : 03-01-2023 en externe

Édité le : 09-01-2023



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

DR : HANANE BENJELLOUN

Adresse :

Page 4 / 4



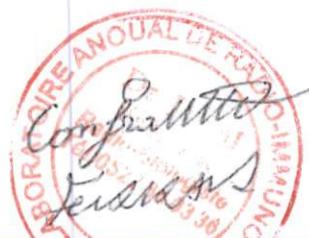
ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

EXAMENS
Prélevement externe

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

Sous réserve des conditions pré-analytiques (prélèvement, acheminement, conservation).

(1) Labo. exécutant : BIOMNIS – 78 Avenue de Verdun, 94200 Ivry-sur-Seine, France ()



Biogiste responsable : François CORNU				Biologistes médicaux :			
J.C. AZOULAY	L. DRUART	L. JASSERAND	M. NOUCHY	C. SAULT			
A. BARBRY	T. DURAND	V. LE	A. OVIZE	B. SCHUBERT			
T. BENQUEY	A. EBEL	L. LEFLEM	G. PANTEIX	D. SCIORTINO			
C. BOURDIN	D. ENGERAND	A. LIQUIER	L. PELLEGRINA	A. SOARES			
C. BOUZ	ME. FORAY	A. MARCILLY	A. PETIT	L. STROMPF			
E. CART-TANNEUR	A. FORCE	N. MEKNACHE	I. PETIT	S. TAPIA			
C. COIGNARD	L. GUIS	J. MORTREUX	B. QUILICHINI	J.M. VANDERNOTTE			
N. COUPRIE	H. HAJJI	ME. NAUD	L. RAYMOND	X. VANHOYE			
H. DESSUANT	M. HERVO	X. NAUDOT	O. ROUALDES				

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal ; analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détentio et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Dossier : 20780 84043-05.01.23

Enregistré le 05 Janvier 2023, à 13h57

Édité le 06 Janvier 2023, à 14h07:

Transmis par : LBM ANOUAL

Références : 2301030058

MA021 - C - 2078084043

LBM ANOUAL

Dr Fekkak Bd Anoual-Bd d'Alexandri

Quartier des Hôpitaux

0 CASABLANCA-MAROC (F)

Exemplaire destiné au correspondant

Résultat d'analyse : Monsieur EL AZRAK, ABDELKRIM

4 RUE DATHENES ET 1 AP 4 CASA ..

Né le 01 Janvier 1950, âgé de 73 ans

Prélèvement du 03 Janvier 2023



ACCREDITATION
N° 6-1100
Liste des sites accrédités
et portée disponibles sur
www.coefrac.fr

Seuls les résultats identifiés par le symbole # sont couverts par l'accréditation.

Informations complémentaires

DR BENJELLOUN HANANE

IMMUNOLOGIE Allergologie

IgE spécifiques (F.E.I.A., Thermoscientific/Phadia)

Microorganismes

m3 Aspergillus fumigatus #

< 0,10 KUA/L

Interprétation

- Taux inférieur à 0,10 kUA/L : Concentration en IgE spécifiques indétectable.

- Taux de 0,10 à supérieur à 100 kUA/L :

Présence d'IgE spécifiques vis-à-vis du produit allergénique testé, sensibilisation biologique confirmée.

La probabilité d'allergie sera d'autant plus élevée que le taux d'IgE spécifiques est élevé. Le diagnostic d'allergie sera posé au cours d'un bilan allergologique complet (interrogatoire, tests cutanés, etc..)

Interlocuteur : C.Bouz/ E.Cart-Tanneur – Réalisé par Biomnis LYON – Validé par : Dr Christine BOUZ



Dossier complet

François CORNU

La présentation de nos résultats a changé : désormais, chaque analyse est suivie de la mention « validé par », qui vaut signature informatique du biologiste concerné.